



PIERRE MOSCOVICI
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

MARISOL TOURAINE
MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

www.social-sante.gouv.fr

Paris, le 19 mars 2013
N° 484

La Commission Economique de la Nation s'est réunie sous la présidence de Pierre MOSCOVICI et a arrêté la prévision d'inflation pour 2013 servant de base à la revalorisation des pensions des régimes de sécurité sociale et des prestations familiales

Les membres de la Commission Economique de la Nation, présidée par Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Economie et des Finances, ont partagé le constat que l'économie française n'est pas épargnée par le ralentissement de l'activité économique dans la zone euro, même si elle résiste mieux que la plupart de ses partenaires.

Pierre MOSCOVICI a rappelé que si les tensions financières dans la zone euro se sont largement dissipées depuis un an – même si la situation à Chypre invite à la vigilance – la période de faible croissance, voire de récession pour la zone euro, avec son coût social considérable, persiste. Malgré de premiers signes d'amélioration perceptibles dans les enquêtes de conjoncture, il est probable que l'activité reste atone en France comme dans la zone euro au 1^{er} semestre 2013.

Plusieurs membres de la Commission Economique de la Nation ont alors souligné l'importance d'un rééquilibrage des politiques européennes en faveur de la croissance, rejoignant là une priorité du gouvernement. Pierre MOSCOVICI a rappelé son attention à la stabilisation en Europe, qui passe par un soutien aux économies en difficulté, et à une stratégie de consolidation budgétaire, en Europe comme en France, cohérente avec nos objectifs de croissance.

La Commission Economique de la Nation a par ailleurs délibéré sur la prévision d'inflation pour 2013. En ligne avec le consensus des économistes, la prévision d'inflation hors tabac arrêtée par la Commission Economique de la Nation est de 1,2 % pour l'année 2013.

Sur cette base, Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Economie et des Finances, et Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, indiquent que, comme prévu par la loi, une revalorisation de +1,3 % des pensions des régimes de sécurité sociale sera appliquée au 1^{er} avril 2013. En effet, à la prévision d'inflation hors tabac pour 2013, doit être ajouté l'écart entre l'inflation constatée en 2012 (1,9 %) et la prévision initiale pour 2012 (1,8 %), comme le prévoient les textes. Marisol TOURAINE a écrit aujourd'hui aux différents régimes de retraite de la sécurité sociale pour le leur indiquer. Par ailleurs, les prestations familiales seront revalorisées au 1^{er} avril 2013 de 1,2 %, soit l'inflation hors tabac prévue pour 2013.

Contacts presse :

Cabinet de Pierre MOSCOVICI : 01.53.18.40.82

Cabinet de Marisol TOURAINE: 01.40.56.60.65